



Conseil de Direction
Soixante-cinquième Session

GC/65/Min.2
Original : ANGLAIS

Lyon et téléconférence, 10–12¹ mai 2023

PROCES-VERBAL DE LA DEUXIEME SEANCE

CIRC, Lyon et téléconférence

Jeudi 11 mai 2023, à 9h00 (heure d'été d'Europe centrale)

Président : Professeur Norbert IFRAH (France)

Secrétaire : D^{re} Elisabete Weiderpass, Directrice du CIRC

SOMMAIRE

	Page
1. Election du Directeur (session à huis clos)	4
2. Allocution du Directeur général de l'OMS	4
3. Rapport de la Directrice	5
4. Rapport du Conseil scientifique sur sa Cinquante-neuvième Session	10
5. Réponse de la Directrice aux recommandations de la Cinquante-neuvième Session du Conseil scientifique	10
6. Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	12
7. Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC, 2021–2022	16

¹ Aucun compte rendu n'a été établi pour la séance du vendredi 12 mai 2023, date de la cérémonie d'inauguration du Nouveau Centre.

Représentants des Etats participants

Professeur Norbert IFRAH, Président D ^r Thomas DUBOIS M ^{me} Christine BERLING D ^r Nicolas ALBIN	France
D ^{re} Mara BURR, Vice-Présidente M ^{me} Christina TAYLOR D ^{re} Maya LEVINE [<i>empêchée</i>] D ^{re} Tracy CARSON [<i>à distance</i>] D ^r Satish GOPAL M ^{me} Adriana GONZALEZ	Etats-Unis d'Amérique
Professeure Dorothy KEEFE M ^{me} Sarah McNEILL, Rapporteur	Australie
M. Thomas IFLAND	Allemagne
M ^{me} Elisabeth TISCHELMAYER	Autriche
D ^r Marc VAN DEN BULCKE M ^{me} Anne SWALUË [<i>à distance</i>] M ^{me} Eloïse DELFORGE	Belgique
D ^r João Paulo DE BIASO VIOLA D ^r Luis Felipe RIBEIRO PINTO [<i>empêché</i>]	Brésil
D ^{re} Fei-Fei LIU M ^{me} Jennifer IZAGUIRRE	Canada
Professeur Jie HE M ^{me} Qi SHI M ^{me} Xin HUANG D ^r Wenqiang WEI M. Wanqing CHEN M ^{me} Ni LI M ^{me} Jing WU	Chine
D ^r Morten FRISCH	Danemark
[<i>Pas de représentant</i>]	Espagne
D ^r Eduard SALAKHOV M. Ivan TARUTIN D ^r Anton BARCHUK [<i>empêché</i>]	Fédération de Russie
D ^r Markku TERVAHAUTA M ^{me} Tuula HELANDER	Finlande
Professeur Péter NAGY	Hongrie
[<i>Pas de représentant</i>]	Inde
D ^r Yunes PANAHI D ^r Sajad SAHAB NEGAH	Iran (République islamique d')
M. Eoin DORNAN [<i>empêché</i>] M. Andrew KELLY	Irlande
D ^r Mauro BIFFONI	Italie
D ^r Hitoshi NAKAGAMA D ^r Takashi SUZUKI D ^{re} Kanami KOBAYASHI M ^{me} Kay OHARA	Japon

D ^{re} Latifa BELAKHEL D ^r Youssef CHAMI KHAZRAJI	Maroc
Professeur Pål Richard ROMUNDSTAD D ^{re} Karianne SOLAAS [<i>à distance</i>]	Norvège
M ^{me} Susan POTTING M. Pim TEN BROEKE	Pays-Bas
D ^r Al-Hareth M. AL-KHATER M. Abdullatif Ali AL-ABDULLA [<i>empêché</i>]	Qatar
D ^r Min Won LEE D ^r Hyeon Gyu PARK M. Yeol KIM	République de Corée
D ^r Mark PALMER D ^{re} Isobel ATKIN	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Professeure Madeleine DURBEEJ HJALT D ^{re} Karin SCHMEKEL	Suède
M. Florian DOLDER	Suisse

Organisation mondiale de la Santé

D ^{re} Bente MIKKELSEN	Directrice du Département des maladies non transmissibles, Siège de l'OMS
M ^{me} Sigrid KRANAWETTER	Juriste principale, Siège de l'OMS

Observateurs

Conseil scientifique

D ^{re} Manami INOUE	Présidente
------------------------------	------------

Comité d'éthique du CIRC

D ^{re} Samar AL-HOMOUD	Présidente
---------------------------------	------------

Union internationale contre le Cancer (UICC)

D ^r Cary ADAMS	Directeur général
---------------------------	-------------------

Commissaire aux comptes

M ^{me} Ritu DHILLON [<i>à distance</i>]	Directrice de la vérification externe à l'OMS, Bureau du Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde
--	---

Secrétariat

D^{re} E. WEIDERPASS, *Secrétaire*

D^r T. LANDESZ

D^r P. BASU

M^{me} A. BERGER

D^r F. BRAY

D^r P. BRENNAN

D^r A. CARVALHO

D^{re} V. CHAJES

M. C. CHAUVET

D^r G. CLIFFORD

D^r I. CREE

M. O. EXERTIER

D^r P. FERRARI

M^{me} E. FRANÇON

D^r Z. HERCEG

D^r M. JENAB

M. D. KAVANAGH

D^r Z. KOZLAKIDIS

D^{re} B. LAUBY-SECRETAN

M^{me} T. LEE

M. F. LOZANO

D^{re} F. MADIA

D^{re} V. MCCORMACK

D^r J. MCKAY

M^{me} C. MEHTA

M^{me} A. MENEGHEL

D^{re} S. RINALDI

M^{me} C. SALIGNAT

D^{re} M. SCHUBAUER-BERIGAN

D^r J. SCHÜZ

D^{re} I. SOERJOMATARAM

D^{re} S. VIRANI

M^{me} V. VOCANSON

D^r J. ZAVADIL

1. ELECTION DU DIRECTEUR (SESSION A HUIS CLOS) : Point 10 de l'Ordre du jour

Le Conseil de Direction se réunit à huis clos de 9h00 à 9h30. A la reprise de la séance plénière, le RAPPORTEUR donne lecture de la résolution relative à la nomination du Directeur du Centre, qui a été **adoptée** en séance à huis clos (GC/65/R1) :

Le Conseil de Direction,

Considérant les dispositions du paragraphe 3 de l'Article VII du Statut du Centre et l'Article 46 du Règlement intérieur du Conseil de Direction,

1. CHOISIT à nouveau la D^{re} Elisabete Weiderpass en qualité de Directrice du Centre international de Recherche sur le Cancer ;
2. PRIE le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé de renouveler le contrat de la D^{re} Elisabete Weiderpass en qualité de Directrice du Centre international de Recherche sur le Cancer pour une période de cinq ans à dater du 1^{er} janvier 2024 suivant des conditions d'emploi équivalant à celles d'un Sous-directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, ces conditions d'emploi étant régies par les dispositions du Statut et du Règlement du Personnel de l'Organisation mondiale de la Santé ; et
3. AUTORISE le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé à consulter la D^{re} Weiderpass sur la question des dispositions liées à la pension de retraite et à inclure dans son contrat, le cas échéant, une clause supplémentaire à la lumière de cette consultation.

La SECRETAIRE se déclare très honorée et reconnaissante pour la confiance renouvelée que lui accorde le Conseil de Direction. Elle rend hommage à son équipe dévouée et s'engage à poursuivre le travail inestimable du Centre, en particulier concernant le cancer dans les pays à revenu faible et intermédiaire et l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la recherche sur le cancer et le traitement du cancer.

2. ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OMS : Point 11 de l'Ordre du jour

La D^{re} MIKKELSEN (Directrice du Département des maladies non transmissibles au Siège de l'OMS), s'exprimant au nom du Directeur général de l'OMS, félicite la D^{re} Weiderpass pour sa réélection en qualité de Directrice du Centre. Elle mentionne qu'à l'occasion de son 75^e anniversaire, l'OMS célèbre des réalisations majeures, dont l'éradication de la variole, la quasi-éradication de la poliomyélite et la réduction d'un tiers de la consommation mondiale de tabac au cours des 20 dernières années. Néanmoins, des défis majeurs subsistent, dont le fardeau mondial du cancer, qui est responsable d'un décès sur six dans le monde et dont l'énorme impact social, économique et financier nuit à des générations entières. Selon les estimations, un taux de vaccination contre le cancer du col de l'utérus de 90% pourrait à lui seul générer des économies de 2 à 5 milliards de dollars US par an.

Le CIRC apporte une contribution inestimable au travail de l'OMS visant à transposer les découvertes scientifiques en politiques de santé publique, en particulier dans le cadre des trois initiatives phares de l'OMS destinées à lutter contre les cancers du col de l'utérus, du sein et de l'enfant. Le soutien des

Etats membres par le biais d'un investissement dans la recherche et de la mise en œuvre des politiques est déterminant pour continuer à obtenir de bons résultats. L'OMS et le CIRC ont élaboré un plan de travail conjoint incluant le renforcement de la surveillance du cancer dans le cadre de l'initiative mondiale pour le développement des registres du cancer ; un rapport d'avancement sera présenté aux Etats membres au début de l'année 2025. Des projets de recherche conjoints sont également prévus, notamment dans le domaine du cancer du col de l'utérus et des autres cancers du système reproducteur.

Au nom du Conseil de Direction, le PRESIDENT remercie la D^{re} Mikkelsen pour son allocution et salue la coopération étroite existant entre l'OMS et le CIRC.

3. RAPPORT DE LA DIRECTRICE : Point 12 de l'Ordre du jour ([Document GC/65/2](#))

La SECRETAIRE, illustrant ses propos à l'aide de diapositives, présente son Rapport de la Directrice, qui traite des faits scientifiques marquants, de la collaboration avec l'OMS, y compris avec la nouvelle Académie de l'OMS, de l'utilisation par le Centre du Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques de l'OMS (FENSA), ainsi que du bon déroulement du déménagement dans le nouveau siège du CIRC, le Nouveau Centre. Une courte vidéo est présentée afin d'illustrer un certain nombre d'avancées scientifiques.

Elle fournit des détails sur un certain nombre de projets de recherche du Centre qui ont contribué aux initiatives phares de l'OMS en matière de lutte contre le cancer, notamment l'étude *African Breast Cancer–Disparities in Outcomes* (ABC-DO), qui couvre plus de 2200 femmes d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'une étude portant sur l'augmentation des taux de pauvreté chez les enfants dont la mère est décédée d'un cancer du sein ou du col de l'utérus, ce qui représente 45% du million d'orphelins de mère, dont la grande majorité vit en Asie et en Afrique.

Par ailleurs, en ce qui concerne le cancer du col de l'utérus, 172 des 185 pays étudiés ont enregistré une incidence du cancer du col de l'utérus supérieure à l'objectif fixé dans l'Initiative mondiale de l'OMS pour l'élimination du cancer du col de l'utérus. Dans la Région européenne de l'OMS, la mortalité par cancer du col de l'utérus résulte en grande partie des taux de mortalité enregistrés dans les groupes à faible niveau d'éducation. Toutefois, dans un registre plus positif, le schéma de vaccination à dose unique contre le virus du papillome humain (VPH) administré en Inde s'est avéré entraîner une immunité deux fois plus élevée que celle conférée par une infection naturelle par le VPH.

En ce qui concerne les publications, elle fait remarquer que quatre nouveaux volumes de la collection Classification OMS des Tumeurs (« Blue Books ») ont été publiés en 2022, de même que l'application *Blue Books Expert Selection*, destinée à faciliter le choix d'experts pour les réunions et les tâches scientifiques. Les volumes 129 à 131 de la collection des Monographies du CIRC ont également été publiés. Ils traitent respectivement des teintures, des solvants industriels ainsi que du cobalt, des composés d'antimoine et de l'alliage de tungstène de qualité militaire. Les résultats d'une nouvelle réunion des Monographies qui a classé l'exposition professionnelle en tant que pompier comme cancérigène seront publiés prochainement. Dans la collection des *IARC Handbooks of Cancer Prevention*, la publication du volume 19 sur la prévention du cancer de la bouche et du volume 20 sur

la réduction de la consommation d'alcool est prévue pour l'année 2023. Au total, 406 articles validés par un comité de lecture ont été publiés en 2022, 94% d'entre eux ayant impliqué une collaboration internationale. L'indice de citation (indice h) était de 12.

En 2022, le Centre a accueilli 195 chercheurs en début de carrière et chercheurs extérieurs, dont 81 nouveaux arrivants. Un certain nombre de boursiers postdoctoraux issus de pays à revenu faible et intermédiaire seront nommés une fois que le budget du Centre pour l'année à venir aura été finalisé. Deux bourses postdoctorales ont été financées par la *Mark Foundation for Cancer Research* et deux autres bourses, par l'organisme *Children with Cancer UK*. Vingt-six cours de formation et webinaires ont été organisés, principalement à destination des pays à revenu faible et intermédiaire. La plupart ont été dispensés en ligne. Le CIRC a lancé un programme d'auto-apprentissage sur la prévention et la détection précoce du cancer ainsi qu'un kit de formation sur la plateforme d'apprentissage *World Cancer Report Updates* et a mis en place le premier centre d'apprentissage régional de Chine. Un total de 1485 nouveaux comptes utilisateurs ont été créés sur le portail d'apprentissage du CIRC.

Le plan de travail commun du CIRC et de l'OMS stipule les principes de collaboration sur chacune des trois initiatives phares de l'OMS en matière de lutte contre le cancer – cancers du sein, du col de l'utérus et de l'enfant – et couvre les contributions du CIRC à chacune de ces initiatives, les projets de recherche communs et les mécanismes de gouvernance. Le CIRC soutiendra par ailleurs les programmes pertinents dispensés par la nouvelle Académie de l'OMS ; le moment venu, toutes les activités d'auto-apprentissage du Centre seront transférées vers la plateforme d'apprentissage de l'Académie.

La procédure opérationnelle standardisée conclue par le CIRC et l'OMS sur les mécanismes de coordination et de communication en matière d'évaluation des dangers et des risques fera l'objet d'une révision en 2023. La version mise à jour sera soumise à l'approbation du Conseil de Direction en mai 2024. Le CIRC a signé cinq nouveaux protocoles d'entente avec des centres nationaux de lutte contre le cancer et en a renouvelé trois autres ; trois nouveaux protocoles d'entente sont en cours de préparation. Trois nouveaux centres collaborateurs ont été nommés dans le cadre de l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer, en Côte d'Ivoire, au Kenya et en Afrique du Sud.

Le CIRC continue de peaufiner ses procédures de protection des données en collaboration avec le Siège de l'OMS. Un Responsable de la protection des données est en poste et une formation annuelle de sensibilisation à la protection des données est obligatoire pour l'ensemble du personnel. La Politique de protection des données, publiée en 2021, est partagée par l'ensemble des collaborateurs. Des solutions ont été trouvées afin de permettre un partage sécurisé des données avec de nombreux collaborateurs ; par ailleurs, les négociations avec la Commission européenne et d'autres partenaires sur une solution à long terme permettant de simplifier le partage des données avec les collaborateurs situés en dehors de l'Union européenne se poursuivent.

Les efforts de mobilisation de ressources se concentrent sur quatre sources de financement principales : possible augmentation des contributions statutaires et/ou recrutement de nouveaux Etats participants, augmentation des financements directs et flexibles, y compris des projets menés dans les pays à revenu faible et intermédiaire et financés par l'aide publique au développement ou les agences de développement internationales, stratégies de mobilisation de ressources innovantes pour

la campagne de financement du Nouveau Centre et augmentation des contributions volontaires. En ce qui concerne le financement direct, 123 contrats attribuables au CIRC ont été signés en 2022, pour une valeur totale de 24,4 millions d'euros. Avec 12 accords représentant une valeur totale de plus de 7 millions d'euros, la Commission européenne représente désormais 30% des subventions directes et des contrats.

L'OMS et le CIRC suivent une approche à deux niveaux en ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques, à savoir une procédure de diligence raisonnable simplifiée, que le CIRC a appliquée en 2022 à 430 des 914 acteurs non étatiques avec lesquels il a collaboré, et une procédure standard intégrale, à laquelle le CIRC n'a pas eu recours en 2022.

En ce qui concerne le personnel, elle fait remarquer que le Centre a actuellement un effectif de 351 personnes, dont 119 chercheurs en début de carrière et chercheurs extérieurs ; 154 de ces postes sont inscrits au budget ordinaire. 43% des membres du personnel sont de niveau professionnel ou supérieur et 57% des membres de niveau professionnel sont des femmes, même si celles-ci sont toujours sous-représentées dans la catégorie P5. En 2022, le Groupe consultatif sur la promotion de l'égalité et de la diversité (EDAG) a réalisé de nombreuses actions, notamment le lancement de la stratégie et du plan d'action du CIRC en matière d'égalité des sexes, de diversité et d'inclusion ainsi que la remise de la première édition du « Prix du CIRC pour les femmes dans la recherche sur le cancer » à la Professeure Cristina Stefan, Directrice de l'Institut de recherche sur l'équité en santé mondiale de Kigali, au Rwanda. Les élections du Comité de l'Association du personnel du CIRC sont en cours ; en attendant l'élection d'un nouveau comité, l'Association du personnel du Siège de l'OMS a participé aux comités de sélection du personnel du CIRC et l'OMS a organisé une session d'information sur le rôle de l'Association du personnel.

Pour finir, elle rend hommage au D^r Peter Boyle, qui a occupé le poste de Directeur du Centre de 2004 à 2008 et qui est décédé en juillet 2022. Une notice nécrologique accompagnée d'un livre de condoléances électronique a été publiée sur le site internet du CIRC. Un autre éminent chercheur du Centre, le D^r Massimo Tommasino, est décédé en décembre 2022.

Le D^r NAKAGAMA (Japon), faisant remarquer que son pays est un Etat participant du CIRC depuis 50 ans, félicite la Directrice pour le renforcement de la collaboration du CIRC avec l'OMS et l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il appelle à une coordination et à une communication méticuleuses des résultats de l'évaluation de l'aspartame menée dans le cadre du programme des Monographies du CIRC et de l'évaluation des risques associée réalisée par le Comité mixte OMS/FAO d'experts des additifs alimentaires.

En réponse à une question posée par la Professeure DURBEEJ-HJALT (Suède), M. EXERTIER (Consultant, Bureau de la Directrice) décrit les quatre catégories d'indicateurs clés de performance qui seront utilisés pour évaluer en 2024 la Stratégie à moyen terme actuelle du CIRC et pour élaborer la prochaine Stratégie à moyen terme à partir de l'année 2025. Les indicateurs clés de performance sont classés dans les catégories Apports (humains, financiers et autres ressources), Production (par exemple publications, cours de formation), Résultats (par exemple diffusion des informations, activités de renforcement des capacités, science ouverte) et Impact (par exemple influence sur les

activités de l'OMS, sur les politiques de prévention et sur la pratique clinique). Une étude bibliométrique détaillée sera également réalisée.

En réponse à une autre question de la Professeure DURBEEJ-HJALT (Suède), M^{me} BERGER (Chef de la Branche Formation et renforcement des capacités) déclare que le nombre de postes postdoctoraux financés par les différentes branches de recherche a augmenté, mais que le nombre de bourses financées par le budget ordinaire a diminué.

M^{me} GONZALEZ (Etats-Unis d'Amérique) félicite la Directrice pour sa réélection et pour le dévouement de son équipe. Elle salue tout particulièrement le travail effectué par le Centre en matière de recherche sur la prévention dans les pays à revenu faible et intermédiaire ainsi que sa collaboration avec le Comité mixte OMS/FAO d'experts des additifs alimentaires sur l'évaluation à venir de l'aspartame, qui, elle l'espère, sera objective et fondée sur de solides données scientifiques.

La SECRETAIRE fait remarquer qu'à la lumière des nouvelles données, l'évaluation de l'aspartame a été considérée comme une priorité absolue à la fois par le CIRC et le Comité mixte OMS/FAO d'experts des additifs alimentaires. Le CIRC examinera le degré de cancérogénicité présenté par l'aspartame en juin 2023, puis le Comité mixte OMS/FAO d'experts des additifs alimentaires réalisera une évaluation globale du risque et émettra des recommandations concernant sa consommation quotidienne au début du mois de juillet.

En réponse à une question posée à titre personnel par le PRESIDENT, M^{me} SCHUBAUER-BERIGAN (Chef adjointe de la Branche Synthèse des données et classification) confirme que la vitamine B12, qui contient du cobalt, a été formellement exclue de l'évaluation récemment publiée dans le volume 131 de la collection des Monographies du CIRC.

En réponse à une question posée par la D^{re} BELAKHEL (Maroc), le D^r BRAY (Chef de la Branche Surveillance du cancer) déclare que les pôles régionaux des registres du cancer ont pour but de créer et de maintenir une expertise locale. Les trois centres collaborateurs créés dans le cadre de l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer sont spécialisés respectivement dans le soutien aux registres du cancer francophones (Côte d'Ivoire), dans l'éducation et la formation à destination des pays anglophones (Kenya) et dans les registres du cancer basés sur la population et le cancer de l'enfant (Afrique du Sud). Le registre du cancer de Casablanca, au Maroc, fournit un précieux soutien aux pays francophones situés dans la zone couverte par le pôle régional pour l'Afrique du Nord et l'Asie centrale et de l'Ouest.

Le Professeur Jie HE (Chine) remercie le Secrétariat pour l'aide apportée pour la préparation de son initiative de prévention primaire, le Code chinois contre le cancer. Son pays a hâte de contribuer au renforcement des capacités régionales par le biais du Centre d'apprentissage chinois CIRC-Centre national du cancer.

La D^{re} Fei-Fei LIU (Canada) salue le renforcement de la collaboration entre le CIRC et l'OMS, en particulier pour la coordination efficace des évaluations des dangers et des risques. Elle salue également les efforts déployés par le Secrétariat pour améliorer la parité hommes-femmes au sein du personnel mais note avec inquiétude que les femmes sont toujours sous-représentées dans les postes P5. L'impact de la pandémie de COVID-19 sur le personnel féminin mérite par ailleurs de plus amples investigations.

Le Dr VAN DEN BULCKE (Belgique) salue le travail réalisé par le CIRC sur les aliments ultra-transformés mais attire l'attention sur d'éventuels conflits d'intérêts ; un respect strict du Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques sera particulièrement important. La Belgique donnera la priorité à la prévention primaire du cancer pendant sa Présidence du Conseil de l'Union européenne, durant le premier semestre de l'année 2024. Une nouvelle initiative sur la prévention des maladies non transmissibles, dont le cancer, sera lancée en 2024. Elle mettra l'accent sur la santé dans toutes les politiques et sur l'identification des groupes à haut risque.

Le D^r Min Won LEE (République de Corée) félicite la Directrice pour sa réélection et a hâte de poursuivre sa collaboration avec le CIRC.

Le D^r SALAKHOV (Fédération de Russie) salue en particulier les données fournies par le CIRC sur l'efficacité, aussi bien au niveau individuel que de la population, ainsi que sur le rapport coût-efficacité de la vaccination contre le VPH, qui est actuellement introduite dans le schéma de vaccination de son pays. Le travail du CIRC sur la possible cancérogénicité des additifs alimentaires est également extrêmement précieux d'un point de vue individuel, collectif et commercial.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport de la Directrice » (GC/65/R2) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport de la Directrice ([Document GC/65/2](#)),

1. REMERCIE la Directrice pour le Rapport et pour les indicateurs de performance qui y figurent ;
2. PREND NOTE avec satisfaction de la poursuite des efforts visant à renforcer la coordination et la communication entre le CIRC et l'OMS ;
3. REMERCIE le Secrétariat pour son compte rendu sur les collaborations du CIRC s'inscrivant dans le Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques (FENSA), qui a été intégré dans le Rapport de la Directrice conformément à la [Résolution GC/60/R17](#) ;

Rappelant sa [Résolution GC/64/R2](#) par laquelle il a pris note que, dans le but de soutenir la Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2021–2025, la Directrice utilisera partiellement les contributions non budgétisées des nouveaux Etats participants pendant la période biennale 2022–2023 pour la participation du CIRC au projet de nouveau système de gestion de l'OMS et afin de renforcer le cadre de protection des données et les systèmes de gestion des données scientifiques du CIRC,

4. REMERCIE la Directrice pour son compte rendu sur l'utilisation de ces fonds ; et
5. EXPRIME sa satisfaction à l'égard du Rapport de la Directrice, tant à l'écrit qu'à l'oral.

La résolution est **adoptée**.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Décès du D^r Peter Boyle, ancien Directeur du CIRC » (GC/65/R3) :

Le Conseil de Direction,
Ayant pris connaissance du décès du D^r Peter Boyle, ancien Directeur du CIRC,
EXPRIME son profond regret suite au décès de ce chercheur de renommée internationale ainsi que sa gratitude pour l'engagement de celui-ci à renforcer le rôle du CIRC dans la recherche sur la prévention du cancer pendant son mandat de Directeur, de 2004 à 2008.

La résolution est **adoptée**.

- 4. RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA CINQUANTE-NEUVIEME SESSION : Point 13 de l'Ordre du jour ([Document GC/65/5](#))**
- 5. REPONSE DE LA DIRECTRICE AUX RECOMMANDATIONS DE LA CINQUANTE-NEUVIEME SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE : Point 14 de l'Ordre du jour ([Document GC/65/6](#))**

La D^{re} INOUE (Présidente du Conseil scientifique), illustrant ses propos à l'aide de diapositives, présente le rapport du Conseil scientifique sur sa 59^e Session, qui a eu lieu par téléconférence du 8 au 10 février 2023 (voir le Document GC/65/5). Une courte vidéo est présentée, dans laquelle les membres du Conseil scientifique félicitent le CIRC pour son travail.

Lors de sa discussion relative au Rapport de la Directrice, le Conseil scientifique a salué la restructuration du Secrétariat conformément à la Stratégie à moyen terme ainsi que les nouveaux mécanismes de communication des résultats de la recherche et a exprimé sa satisfaction quant au renforcement de la coordination et de la collaboration entre le CIRC et l'OMS. Il a également salué le succès du Centre dans l'obtention de financements de recherche externes, mais a souligné le fait que ce succès ne devait pas servir à justifier des réductions du budget ordinaire.

Lors d'une séance à huis clos avec la Directrice et le Directeur de l'Administration et des finances, le Conseil scientifique a salué le travail du Groupe consultatif sur la promotion de l'égalité et de la diversité en recommandant toutefois d'encourager encore davantage une plus grande parité hommes-femmes au niveau de la direction et de tenir davantage compte des disparités en termes de minorités et de groupes ethniques.

Le Conseil scientifique a félicité la Directrice et son équipe pour le bon déroulement du déménagement dans le Nouveau Centre, pour l'efficacité des efforts déployés pour mobiliser des ressources ainsi que pour les progrès réalisés dans le cadre de l'initiative COVID-19 et cancer.

Deux membres du Conseil scientifique, le D^r Ravi Mehrotra (Inde) et le D^r Luis Felipe Ribeiro Pinto (Brésil), ont été nommés au sein du Comité éditorial du Groupe de travail transversal du CIRC sur l'application et le transfert des connaissances en faveur de la prévention du cancer. Le Conseil scientifique a recommandé la création d'une stratégie de communication coordonnée avec l'OMS et allant au-delà des fiches de synthèse scientifiques du CIRC actuellement publiées par le Groupe de travail.

Le Conseil scientifique a exprimé sa satisfaction concernant les courtes présentations « flash talk » qu'il a regardées en décembre 2022. A la lumière des commentaires faits par les membres, le Secrétariat a suggéré aux Chefs de Branche d'enregistrer une vidéo récapitulant les activités de la Branche ainsi que les raisons pour lesquelles les différents projets ont été sélectionnés pour les « flash talks ». Une session de présentation des posters dédiée aura lieu lors de la session en personne du Conseil scientifique, en février 2024.

Le Conseil scientifique a pris note avec satisfaction de la réponse de la Directrice aux audits de la Branche Surveillance du cancer et de la Branche Epidémiologie de l'environnement et du mode de vie réalisés en 2022. L'audit réalisé en 2023, celui de la Branche Nutrition et métabolisme, a jugé le travail réalisé par la Branche et ses nouveaux projets comme étant « remarquables » et en parfaite adéquation avec la Stratégie à moyen terme du CIRC. Le groupe d'audit a été impressionné par les programmes de recherche innovants et productifs, par les équipements de laboratoire et les méthodes statistiques de pointe ainsi que par l'environnement de recherche collaboratif et solidaire.

En 2024, la Branche Synthèse des données et classification fera l'objet d'un audit par un groupe composé du D^r Marc Arbyn (Belgique), de la D^{re} Marie-Elise Parent (Canada – Présidente du groupe) et du D^r Luis Felipe Ribeiro Pinto (Brésil). L'audit se déroulera à distance du 22 au 26 janvier 2024.

Le Conseil scientifique a exprimé son soutien sans réserve au Projet de programme et de budget pour l'exercice biennal 2024–2025, d'un montant de 51,12 millions d'euros. Il est toutefois toujours très inquiet quant aux contraintes financières imposées au Centre après plus d'une décennie de croissance nominale zéro du budget. Il suggère que le Secrétariat prépare un argumentaire détaillé montrant les bénéfices et la valeur ajoutée que chaque pays ou région peut tirer des recherches menées par le Centre.

La D^{re} Inoue fait remarquer qu'elle a été réélue en qualité de Présidente pour l'année 2024, le Dr Luis Felipe Ribeiro Pinto (Brésil) étant Vice-Président. La soixantième Session du Conseil scientifique aura lieu en personne du 7 au 9 février 2024.

La SECRETAIRE, répondant au rapport du Conseil scientifique et illustrant ses propos à l'aide de diapositives, décrit les efforts déployés par le Secrétariat afin d'améliorer la parité hommes-femmes et la diversité au sein de la direction (voir le document GC/65/6). Les femmes représentent 54% des chefs adjoints de branche, 50% des responsables d'équipe du CIRC et 100% des responsables des équipes liées aux initiatives phares de l'OMS en matière de lutte contre le cancer.

Elle remercie le Conseil scientifique pour son soutien au Projet de programme et de budget ainsi que pour son audit favorable de la Branche Nutrition et métabolisme. Les restrictions budgétaires actuelles affectent de manière négative le programme scientifique du Centre ainsi que le moral du personnel et nuisent au recrutement et à la rétention du personnel. Un argumentaire adapté aux différents Etats participants a été élaboré conformément à la suggestion du Conseil scientifique et envoyé à ses membres en février 2023.

En réponse à une question posée par le D^r PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), elle déclare que la marge d'augmentation des financements de recherche extrabudgétaires, qui dépassent désormais le budget ordinaire, est en passe d'atteindre ses limites. Elle est particulièrement inquiète des effets potentiels sur l'Initiative mondiale pour le développement des

registres du cancer et sur le déséquilibre entre la recherche sur le cancer et la nutrition, qui a attiré de nombreux financements extrabudgétaires, et la recherche sur la survie au cancer.

La Professeure KEEFE (Australie), faisant remarquer que le Projet de programme et de budget prévoit une augmentation en termes réels, encourage le Secrétariat à continuer à faire des économies de coûts, à mettre l'accent sur ses activités prioritaires et à redéployer le cas échéant les fonds initialement alloués à des activités moins prioritaires.

M^{me} Xin HUANG (Chine) félicite le CIRC pour ses réalisations et exhorte le Secrétariat à mettre l'accent sur la recherche sur le cancer et la recherche opérationnelle dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

M^{me} GONZALEZ (Etats-Unis d'Amérique) prend note avec satisfaction des conclusions et des recommandations du Conseil scientifique. En particulier, les responsables d'équipe devraient réserver du temps pour écrire, guider, effectuer des demandes de financement de recherche et déterminer les priorités de recherche optimales compte tenu des contraintes existant en termes de financement.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport du Conseil scientifique » (GC/65/R7) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport présenté par le Conseil scientifique sur sa Cinquante-neuvième Session ([Document GC/65/5](#)) et la réponse de la Directrice ([Document GC/65/6](#)),

1. PREND NOTE du Rapport (Document GC/65/5) avec grand intérêt ;
2. FELICITE les membres du Conseil scientifique de leur soutien et de leur travail remarquable ; et
3. FELICITE la Directrice des réponses constructives qu'elle a apportées aux recommandations formulées par le Conseil scientifique lors de sa Cinquante-neuvième Session.

La résolution est **adoptée**.

6. RAPPORT FINANCIER ANNUEL, RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 : Point 15 de l'Ordre du jour ([Document GC/65/7](#))

M^{me} DHILLON (Directrice de la vérification externe à l'OMS), participant à distance, déclare que les états financiers du CIRC, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, l'état de la performance financière, l'état des variations de l'actif net/la situation nette, l'état des flux de trésorerie et l'état de la comparaison des montants inscrits au budget et des montants réels ainsi que les notes afférentes aux états financiers, sont conformes aux Normes comptables internationales du service public (IPSAS). La vérification a inclus un examen des systèmes financiers et des contrôles internes ainsi qu'un contrôle par sondage des registres comptables et des autres données justificatives, dans la mesure jugée nécessaire pour se faire une opinion sur les états financiers. La vérification a été réalisée conformément aux normes IPSAS par le Commissaire aux comptes

agissant en toute indépendance et conformément aux normes éthiques appropriées. Les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder l'opinion. La vérification a pour objectif principal d'établir que les états financiers fournissent une garantie raisonnable et qu'ils présentent une image fidèle et juste des opérations du CIRC. La vérification a établi que les contrôles internes étaient adéquats et efficaces, que les méthodes comptables étaient cohérentes et que les transactions et les activités étaient conformes aux règles financières.

Une observation majeure a été faite concernant le bail du nouveau bâtiment, qui est un contrat de location-financement en vertu duquel tous les risques et avantages découlant de l'utilisation du bâtiment sont transférés au Centre bien que celui-ci ne soit pas le propriétaire du bien lui-même. Conformément aux normes IPSAS, le Centre a accepté de présenter le bail comme un contrat de location-financement à compter du prochain exercice.

Des progrès ont été réalisés concernant les observations de l'année précédente relatives aux systèmes informatiques, au plan de continuité des activités et à la gestion de la reprise après catastrophe. En ce qui concerne la sécurité, le CIRC s'est engagé à ce que les informations d'identification personnelles sensibles fassent l'objet d'une authentification multifacteur et la recommandation concernant ce point a donc été close. En ce qui concerne le plan de continuité des activités et la gestion de la reprise après catastrophe, y compris la réduction des risques relatifs à la sécurité des données, il convient de noter que la structure du nouveau bâtiment comprend quatre quadrants structurellement indépendants qui ont été dimensionnés pour pouvoir résister aux tremblements de terre sans s'effondrer. De nouvelles normes de sécurité opérationnelle sont en place, un quadrant faisant office de quadrant de secours pour un autre quadrant et les centres de données étant situés dans deux quadrants distincts et déconnectés l'un de l'autre. Par ailleurs, l'infrastructure virtuelle comprend actuellement des clusters virtuels ainsi que des centres de données indépendants. La recommandation concernant ce point a donc également été close. Sur la base des informations fournies, le Commissaire aux comptes a été en mesure de rendre un avis sans réserve pour l'exercice financier 2022.

M^{me} IZAGUIRRE (Canada) prend note avec plaisir de l'avis sans réserve rendu à nouveau par le Commissaire aux comptes concernant les états financiers du CIRC. Le fait que le CIRC ait enregistré un excédent pour l'exercice 2022, en partie en raison de l'augmentation significative des contributions volontaires, est encourageant. Le Canada salue le succès des efforts de mobilisation de ressources du CIRC, l'augmentation des recettes témoignant de l'expertise et de la réputation du Centre. Le Canada a régulièrement fait part de ses préoccupations concernant le passif à long terme au titre de l'Assurance-maladie du personnel après cessation de service (ASHI) et prend note avec plaisir que pour la deuxième année consécutive, le passif ASHI non capitalisé a diminué. Il est toutefois important de noter que la variation des montants est attribuable aux fluctuations et aux taux monétaires, des éléments qui ne dépendent pas du CIRC. Tout en reconnaissant que ce problème affecte également les autres agences des Nations Unies et que le passif est un passif à long terme qui n'a pas besoin d'être financé dans l'immédiat, elle fait remarquer que ce problème reste critique et qu'il doit continuer à faire l'objet d'une attention particulière. Le Canada note avec satisfaction qu'aucun problème majeur n'a été identifié en 2022, que le nombre de risques identifiés a diminué depuis 2021 et que le déménagement dans le Nouveau Centre devrait éliminer ou atténuer au moins deux risques

supplémentaires durant l'année à venir ; le Canada salue les efforts déployés par le Centre pour identifier des actions susceptibles d'atténuer ces risques et d'y remédier. Il est satisfaisant de constater que le taux de recouvrement des contributions statutaires pour 2022 est supérieur à celui de l'exercice précédent et que les Etats participants font de leur mieux pour respecter leurs engagements face aux défis mondiaux actuels. Le Canada continue d'encourager les Etats participants à payer leurs contributions statutaires intégralement et dans les délais afin de continuer à contribuer à la bonne santé financière du Centre et à sa capacité à mettre en œuvre son programme scientifique.

M. TARUTIN (Fédération de Russie) fait remarquer que les comptes du Centre présentaient un déficit à la fin de l'exercice 2021 et que l'amélioration de la situation financière du CIRC en 2022 est en partie due à l'augmentation significative des taux d'actualisation et à la réduction correspondante du passif ASHI non capitalisé. Il demande de plus amples informations concernant le paragraphe 23 du rapport financier (document GC/65/7), en particulier concernant les mesures spécifiques prises pour financer le passif ASHI. Il salue la Déclaration relative au contrôle interne exposée dans le rapport et demande si elle a fait l'objet d'une évaluation par le Commissaire aux comptes. Il est au courant des discussions qui ont eu lieu au sein des organismes des Nations Unies concernant le remplacement de la norme 29 par la norme IPSAS 41 relative aux instruments financiers et demande si des discussions concernant l'adoption de la nouvelle norme ont eu lieu au CIRC. Il souhaiterait également savoir si le Secrétariat a revu sa politique d'investissement afin de diversifier son portefeuille d'actifs.

Le D' LANDESZ (Directeur de l'Administration et des finances), répondant aux préoccupations concernant le passif ASHI à long terme, déclare que le CIRC est un membre du Comité de contrôle mondial de l'assurance-maladie du personnel, qui est présidé par un Sous-Directeur général de l'OMS, et que le Centre a suivi la même approche que l'OMS, ses bureaux régionaux, l'ONUSIDA ainsi que d'autres organismes afin de résoudre ce qui est devenu un problème complexe. Depuis l'adoption des normes IPSAS, le passif à long terme est présenté d'une façon différente, ce qui entraîne un solde négatif qui sera comblé sur un certain nombre d'années. Le nombre exact d'années qu'il faudra pour éliminer ce passif dépend des taux d'actualisation ainsi que d'autres facteurs externes qui ne peuvent être quantifiés avec précision : selon les prévisions actuelles, le déficit de financement devrait être entièrement comblé d'ici 10 à 15 ans. De nouvelles prévisions sont établies chaque année sur la base des calculs actuariels. Le déficit de financement fait l'objet d'une attention particulière mais ne remet pas en question le fonctionnement du Centre.

En réponse aux questions de la Fédération de Russie, M^{me} MEHTA (Responsable de l'Administration et des finances) confirme que le déficit lié au passif ASHI non capitalisé sera comblé conformément au plan adopté par l'OMS. Le CIRC applique régulièrement des mesures de contrôle des coûts, notamment par des contrôles des dépenses, tout en encourageant son personnel à avoir recours à des infrastructures et des services économiques afin de pouvoir réduire le passif des dépenses d'assurance-maladie du personnel. La tendance à faire contribuer le personnel et le Centre à l'assurance-maladie du personnel est maintenue afin de réduire le passif. Le CIRC n'a pas de politique d'investissement stricte car le montant des réserves dont il dispose est très faible. Il dispose toutefois de dépôts bancaires, conformément à la politique financière du CIRC, qui lui rapportent un taux d'intérêt raisonnable.

M^{me} DHILLON (Directrice de la vérification externe à l'OMS) déclare que la vérification externe comprend une vérification des états financiers ainsi que des contrôles de conformité et un audit de performance. En ce qui concerne les sources de financement, tous les accords sont examinés, de même que la réception dans les délais des paiements et leur enregistrement approprié. Les investissements réalisés directement par le CIRC et ceux gérés par l'OMS font également l'objet d'une vérification. Deux audits de performance sont réalisés chaque année pour l'OMS et d'autres audits de performance peuvent être réalisés au CIRC sur demande.

M^{me} GONZALEZ (Etats-Unis d'Amérique) prend note avec plaisir que le Commissaire aux comptes a rendu un avis sans réserve et que la situation financière du CIRC s'est améliorée, atteignant un solde positif avec l'actif net, y compris après la comptabilisation du passif ASHI à long terme. Elle demande pourquoi le taux d'utilisation, qui est de 86% pour l'année 2022, est si faible et si cela est dû à l'augmentation importante des contributions volontaires.

Le D^r LANDESZ (Directeur de l'Administration et des finances), faisant référence au taux d'utilisation de l'année 2022, déclare que le budget est géré sur une base biennale, l'année 2022 étant la première de l'exercice biennal : un taux d'utilisation de 100% devrait être atteint d'ici la fin de l'année 2023. Certains fonds ont été bloqués jusqu'après le déménagement de manière à pouvoir être utilisés une fois qu'il aura été possible d'évaluer les coûts du nouveau bâtiment.

M. IFLAND (Allemagne) fait remarquer que près de 92% des contributions statutaires a été recouvré, laissant un manque à gagner de près de 3 millions d'euros. Il souhaiterait savoir ce que fait le CIRC pour augmenter le taux de recouvrement des contributions statutaires.

M^{me} MEHTA (Responsable de l'Administration et des finances) déclare que des rappels concernant le recouvrement des contributions statutaires sont régulièrement envoyés aux Etats participants. Le manque à gagner au niveau des contributions statutaires est essentiellement le fait d'un seul Etat participant.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport financier, Rapport du Commissaire aux comptes et Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 » (GC/65/R8) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/65/7](#) « Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 »,

1. REMERCIE le Commissaire aux comptes de son Rapport et de son avis sans réserve ; et
2. APPROUVE le Rapport de la Directrice sur les opérations financières du Centre.

La résolution est **adoptée**.

**7. RAPPORT BIENNAL DU COMITE D'ETHIQUE DU CIRC, 2021–2022 : Point 16 de l'Ordre du jour
([Document GC/65/8](#))**

La Professeure AL-HOMOUD (Présidente du Comité d'éthique du CIRC) remercie la Directrice pour son soutien ainsi que tous les membres du Comité d'éthique du CIRC (IEC) pour leur dévouement et leur engagement à évaluer et à approuver un nombre croissant de projets entre les réunions de l'IEC.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC, 2021–2022 » (GC/65/R9) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC 2021–2022, tel qu'il figure au [Document GC/65/8](#),

1. ACCUEILLE avec satisfaction le Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC 2021–2022 ; et
2. PRIE la Directrice de continuer à présenter tous les deux ans un rapport sur les considérations éthiques liées aux activités du Centre.

La résolution est **adoptée**.

La séance est levée à 13h00.